

Maïs ensilage :

les chantiers ont bien avancé !

Bulletin du 28 août 2019

Touraine Conseil Élevage et le groupe Fourrages 37 renouvellent chaque lundi sur l'ensemble du département le prélèvement de parcelles de maïs destinées à l'ensilage pour suivre l'évolution de la matière sèche des plantes.

Avec les parcelles du réseau, l'équipe TCEL a fait 52 analyses MS maïs ce lundi. Les ensilages sont désormais bien lancés.

Tableau des résultats Matières Sèches du 26 août 2019



MAÏS ENSILAGE 2019

Commune de la parcelle	Variété	Précocité	Date semis	ortie des soies	Irrigation	29-juil	05-août	12-août	19-août	26-août	
						% MS	% MS	% MS	% MS	% MS	Stade grain
Mazières de Touraine	mélange	290	1-mai		2 tour	23,5%	26,9%	27,0%	29,2%	30,8%	laiteux-pateux
Couesmes	LG 31293 / Agrometha	290/300	13-mai		5 tours	20,4%	26,9%	24,8%	24,4%	30,3%	laiteux-pateux
Neuillé-Pont-Pierre	Danubio/Cambrio/P8500	300/320	08-avr	14-juil	non	22,8%	28,4%	28,6%	32,4%	Ensilé	
Saint-Flovier	Kilomeris	290	29-avr	05-août	oui	22,4%	26,1%	22,8%	29,3%	32,4%	laiteux-pateux
Tournon Saint Pierre	LG 30389	380	18-avr	15-juil	35 mm/semaine	20,4%	25,0%	24,0%	31,3%	32,2%	Pateux
Sainte-Maure-de-Touraine	P9234	300	25-avr	01-août	non	22,4%	26,5%	23,9%	30,0%	Ensilé	
Nouatre	PR312/Futurixx/Ferrarix	500	20-mai	01-août	oui	20,4%	22,6%	21,2%	23,8%	26,4%	laiteux
Sorigny	Mélange	360/400	20-avr	20-juil	oui	25,1%	28,1%	32,9%	37,2%	Ensilé	
Montreuil-en-Touraine	DK 3623	350	17-mai	05-août	4 tours	19,8%	22,0%	22,6%	24,3%	27,1%	laiteux
Saint-Branches	P8888/Explicite	310/400	21-avr	14-juil	oui	22,2%	27,2%	25,9%	30,6%	30,6%	Pâteux
Orbigny	Zeta 350 / Mas 31	290/310	19-avr	14-juil	oui	21,2%	26,9%	23,7%	26,7%	29,1%	laiteux
Le Boulay	Marechal (mélange agréal)	280	30-avr	19-juil	non	22,1%	23,4%	23,0%	28,3%	27,6%	laiteux
						21,9%	25,8%	25,0%	29,0%	29,6%	+0,3pt/j

Tableau somme de température au 26/08/2019

L'évolution de la matière Sèche aura été de 0.8% par jour cette semaine puis de 0.5% dans les 7 jours qui viennent.

Point sur les prévisions des dates de récolte des maïs ensilage



à la date du 25 08 2019

Date de semis	Indices	Type de variétés : D-Précoce = demi-précoce	Somme de température pour atteindre 32 % de MS	Date prévisionnelle de floraison femelle	Somme température atteinte au 25 08 2019 à Fondettes	Date prévisionnelle de récolte à 32 % de MS	
						Hypothèse basse : Tmini : 15°C Tmaxi : 25 °c	Hypothèse haute : Tmini : 16°C Tmaxi : 30 °c
le 20 avril	290 - 330	D-Précoce cornés-dentés	1460 à 1540	16/7	1451	28/8	28/8
	330 - 350	Demi-Précoce dentés	1530 à 1600	19/7		2/9	1/9
le 1 mai	290 - 330	D-Précoce cornés-dentés	1460 à 1540	20/7	1391	2/9	31/8
	330 - 350	Demi-Précoce dentés	1530 à 1600	23/7		6/9	4/9
le 10 mai	290 - 330	D-Précoce cornés-dentés	1460 à 1540	22/7	1345	5/9	3/9
le 20 mai	250 - 280	Demi-Précoce dentés	1390 à 1460	23/7	1275	5/9	3/9
	290 - 330	D-Précoce cornés-dentés	1460 à 1540	26/7		10/9	1/9
le 1 juin	250 - 280	Précoces	1390 à 1460	29/7	1174	11/9	3/9

Précision : les dates prévisionnelles sont estimées pour des conditions normales de végétation, allez voir vos parcelles pour ajuster la date de récolte à votre situation

1^{er} encadré

Planning des permanences maïs :

Chaque lundi matin de 11h à 12h, vous pourrez déposer vos échantillons de maïs dans un des 5 dépôts du département :

- Garage du GDA NOT derrière le Crédit Agricole (rue du 11 Novembre 1918 à Neuvy-le-Roi)
- Chambre Agriculture Indre et Loire (Chambray les Tours)
- GAEC Bourdais (lieu-dit la Bruère, à Orbigny)
- Dépôt Touraine Conseil Élevage (route de Saint-Flovier, à la Celle-Guenand)
- GAEC La Haute-Piltière (lieu-dit la Haute-Piltière, à Sainte-Maure-de-Touraine)

Un conseiller sera présent pour vous accueillir et récupérer vos échantillons pour les analyser. Les résultats vous seront communiqués sous 24h. Chaque analyse sera facturée 10€ HT.

Consignes de prélèvement :

- Dans une zone représentative de la parcelle, couper deux pieds de maïs à hauteur d'ensileuse. Les attacher ensemble et bien les identifier. Identifier également le lieu de prélèvement si vous souhaitez analyser plusieurs semaines de suite votre parcelle afin de prélever toujours au même endroit.
- Informations obligatoires à préciser sur chaque échantillon : Numéro élevage, nom de la parcelle, date de semis, densité de semis/levée, indice, date de sorties des soies (optionnel mais améliore la précision des prévisions), irrigation ou non, coordonnées (téléphone, mail, fax) pour envoi des résultats.